Le 17e en Tunisie

Gafsa, 30 juin.

Le général Farret a inspecté hier les pavillons du camp et sont arrivés les malades. Il y a deux cents hommes appartenant à la classe 1907, dont quelques-uns seulement ont rejoint 15 officiers, 82 sous-officiers et 163 caporaux et soldats. 8 officiers sur 15, y compris le commandant Vilaron, sont mariés. Nous avons 3 sous-officiers rengagés et 4 rengagements. La moitié a été repoussée comme entre le repas du matin et trois heures pour éviter des accidents possibles pendant la partie la plus chaude de la journée.

Violents appels à la révolte et au sabotage. — Un ordre du jour infâme

Les révolutionnaires et les antimilitaristes se félicitent naturellement de la mutinerie du 17e et du 102e de ligne, qu'il attribuent à leur abominable campagne contre l'idée de Patrie. Voici, en effet, en quels termes, la *Guerre Sociale*, journal de M. Gustave Hervé, commente dans son dernier numéro, les derniers incidents militaires :

L'attitude du 17e et du 102e de ligne, pétaud qui se bouscule d'autres régiments, tout indique que la propagande antimilitariste a enfoncé l'arche ; que le chien de garde n'est plus sûr ; que, les chemins de fer ne pouvant plus circuler, — sauf à la cavalerie — pourrait bien mieux les gardes-voies, de 1905, et les soldats du 17e, Lecoquis et Clément Thomas, le 18 mars 1871.

M. Hervé reproche ensuite aux groupes anarchistes d'avoir laissé parler les soldats révoltés sans s'y être opposés et aux syndicats rouges de n'être abstenus devant l'embarras du gouvernement dans le Midi. « Pas une mitrailleuse, les voies ferrées, les lignes télégraphiques et téléphoniques n'ont été coupées ».

D'un autre côté, la Bourse du Travail de Marseille envoie des félicitations aux mutins du 17e : voici ce qu'on lit :

Le Conseil d'administration constate avec satisfaction les progrès accomplis par la doctrine antimilitariste, résultante de la haine sociale et du plus élémentaire sentiment d'humanité ;

Salue particulièrement les soldats du 17e régiment de ligne, qui se sont souvenus que sous l'uniforme il restait des hommes conscients ;

Sait le vous que ces hommes sont sûrs pour la masse des travailleurs enlevés, pour un certain temps, à leur vie sociale dans le seul but de maintenir les privilèges capitalistes.

INFORMATIONS DIVERSES

Le mystère de Mâcon

Mâcon, 30 juin. — Nous avons annoncé il y a quelques jours, l'arrestation du caporal Thomachot, à Belle-Etoile, et celle du fusilier Mantauflel et de M. Wassimiroff. Il avait été question d'espionnage au sujet de cette affaire qui passionnait la région. Comme nous la laissons prématurément, tout se réduit à une affaire de mœurs sur laquelle nous ne pouvons insister.

Cependant, de la correspondance saisie au domicile des inculpés, il résulte que le baron autrichien Mantauflel était le principal commanditaire d'une institution libertaire ayant son siège à Lausanne et qu'il recevait de nombreuses lettres de chefs révolutionnaires russes, allemands, italiens et espagnols. Il leur envoyait des sommes assez importantes destinées à leur propagande. On a trouvé des récépissés de mandats qui ne laissent aucun doute à cet égard.

Les lettres saisies donnent de précieuses indications pour l'organisation anarchiste et antimilitariste internationale.

Toutefois, il est juste de reconnaître que ni Mantauflel ni Wassimiroff n'ont fait en aucun cas de propagande personnelle. Ils sont proprement inexpiés d'infraction à l'article 5 de la loi de 1894, visant les menées anarchistes.

Quant au caporal Thomachot, encore qu'il passiaga jusqu'à un certain point les idées de son maître, il n'a jamais pu causer à bon escient des secrets de notre défense nationale, car il n'en a ni n'en pouvait avoir aucune connaissance. Sa correspondance avec les deux étrangers traite d'un sujet tout à fait différent, comme on verra plus loin, et doit seule la morale peut avoir à souffrir.

Le caporal Thomachot sera simplement l'objet d'une peine disciplinaire.

Affiches infâmes

Poitiers, 30 juin. — Le procureur de la République va engager des poursuites contre M. Guerrier, secrétaire général de la Bourse du travail de Reims, qui a été surpris apposant des affiches de la confédération générale du travail dans les bureaux de traite les membres du gouvernement d'assassins M. Guerrier a été est après-midi, à onze heures, un interrogatoire d'identité. Il a déclaré prendre les responsabilités de son acte.

Sympathies japonaises

Paris, 30 juin. — A la suite de la signature de l'accord franco-japonais, M. Dubrujeaud, président de la chambre de commerce de Paris, a reçu le télégramme suivant :

Tokio, 29 juin, 7 h. 25.

A l'heureux conclusion accord franco-japonais, chambre commerce Tokio vous adresse ses félicitations sincères.

M. Dubrujeaud a immédiatement accusé réception et remercié, au nom de la chambre de commerce de Paris.

Incendie d'une école normale

Angoulême, 30 juin. — Un violent incendie a détruit une partie de vaste immeuble composant l'école normale d'instituteurs et l'école professionnelle départementale d'Angoulême. Le feu, commencé à six heures du matin où les élèves quittaient leurs études pour se rendre au réfectoire, le concierge prévenait le directeur de l'école que le feu venait de se déclarer. Les 125 élèves de l'école normale se mirent aussitôt à l'œuvre pour sauver leur effets, tandis que la pompe à incendie était mise en batterie. Mais personne ne savait la faire manœuvrer. A huit heures et demie, les pompiers et les soldats arrivaient et, rapidement, maîtrisaient l'incendie, qui avait déjà gagné le dortoir du premier étage de l'aile gauche. A onze heures on était maître de feu, mais les pompiers durent employer toute la nuit pour noyer les parties incendiées. Les pertes matérielles sont considérables.

POLITIQUE RÉGIONALE

ÉLECTIONS CANTONALES

Canton de Bouchain

Une réunion a eu lieu à Bouchain, sous les auspices du Comité républicain radical de l'arrondissement, pour désigner les délégués de canton devant faire partie de bureau du comité central, et pour statuer sur l'attitude à tenir au sujet de la prochaine élection cantonale.

Délégué par le bureau du comité pour aller exposer sur quelle base avaient été envoyées les convocations, en conformité des articles des statuts, M. Lemaire, président du comité, rappelle que le Parti radical a toujours été partisan de la représentation des minorités.

M. Coquelle, maire de Bouchain, M. Bouchain, maire de Bouchain, M. Lerouge, maire de Bouchain, M. Lerouge, maire de Bouchain, M. Avez